

05.01.2022 - 10:00 Uhr

## Non à l'initiative contre la recherche - Interpharma lance une campagne contre l'initiative extrême qui demande l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

Bâle (ots) -

**Le 13 février 2022, la Suisse votera sur une initiative visant à inscrire dans la Constitution une interdiction totale de la recherche sur les êtres humains et les animaux. Le texte prévoit en outre une interdiction d'importer en Suisse des produits pour lesquels de telles expériences sont menées à l'étranger. Ainsi, cette initiative met en danger, dans une mesure sans précédent, la santé des hommes et des animaux en Suisse ainsi que le site de recherche et d'innovation suisse.**

L'espérance de vie en Suisse a doublé au cours des 100 dernières années, notamment grâce à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et thérapies. Parallèlement, la Suisse est aujourd'hui l'un des principaux sites de recherche et d'innovation au monde. En 2020, les entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche ont investi plus de 7 milliards de francs dans la recherche et le développement (R&D) en Suisse. Pour notre pays pauvre en ressources, la recherche et l'innovation constituent un pilier central du succès. Cela montre que tant la santé que notre place de recherche ne doivent en aucun cas être mises en péril.

### Cette initiative menace à la fois la santé et la recherche en Suisse

L'initiative extrême en faveur de l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine met en danger aussi bien la santé de la population que le site de recherche et d'innovation suisses :

- En cas d'acceptation de l'initiative, les personnes vivant en Suisse ne bénéficieraient plus de nouveaux médicaments et d'innovations médicales.
- L'acceptation de l'initiative interdirait en Suisse la recherche sur l'être humain et donc les études cliniques.
- L'acceptation de l'initiative interdirait la recherche sur les êtres humains (par exemple aussi en psychologie ou en sciences sociales) et sur les animaux en Suisse, détruisant ainsi le site suisse de recherche et d'innovation.
- L'acceptation de l'initiative affaiblirait la protection des animaux.

Interpharma s'oppose en conséquence à cette initiative qui équivaut à terme à la fin de la recherche en Suisse. Avec une interdiction totale, radicale et unique au monde, de toute recherche sur les animaux et les êtres humains, des branches entières de la recherche seraient paralysées. Les institutions et entreprises concernées seraient contraintes de délocaliser leurs activités à l'étranger. Conséquence : le pôle de recherche suisse n'aurait plus aucun attrait.

René Buholzer, CEO d'Interpharma, souligne: *"La Suisse compte aujourd'hui parmi les sites leaders mondiaux en matière de recherche et d'innovation. La recherche sur les médicaments, les études cliniques dans les hôpitaux et également la recherche fondamentale dans les universités jusqu'aux études en sciences sociales ne seraient plus possibles en Suisse avec l'interdiction des expériences sur les animaux et les êtres humains. Les entreprises et institutions n'auraient pas d'autre choix que de transférer leur recherche à l'étranger".*

Vous trouverez l'argumentaire à ce sujet ainsi que d'autres documents utiles sur le site web d'Interpharma : [non-a-l'initiative-contre-la-recherche - Interpharma](#)

Le 13 février, votez NON à l'initiative "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès ", car la santé de chacun d'entre nous et l'avenir du site de recherche suisse sont en jeu!

Contact:

Michèle Sierro, responsable de la communication Suisse romande d'Interpharma  
079 305 84 30  
[michele.sierro@interpharma.ch](mailto:michele.sierro@interpharma.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100883530> abgerufen werden.